

Le mouvement ouvrier français et les Lois Scolaires

J. P. BESSE

Cette contribution ne prétend pas être une étude exhaustive, j'ai simplement essayé d'éclairer certaines réactions, certaines époques.

Avant d'aborder l'étude de l'attitude adoptée par le mouvement ouvrier français face aux lois scolaires Jules Ferry, deux remarques préliminaires s'imposent.

Premièrement, en ce début des années 1880, le mouvement ouvrier français durement frappé par la répression consécutive à la Commune de 1871 se reconstitue difficilement politiquement et syndicalement. La Fédération du Parti des Travailleurs Socialistes Français (futur Parti Ouvrier) constitué sous la direction de Jules Guesde, date de 1879. Elle regroupe des marxistes, des proudhoniens, des anarchistes, des blanquistes et des réformistes. Mais cette unification est éphémère et dans les années qui suivent le socialisme français se déchire et s'émiette ; les regroupements et les scissions se multiplient (1). En conséquence, les prises de positions sur tel ou tel problème ne sont bien souvent que des positions personnelles généralement exprimées dans des journaux radicaux. Quant au syndicalisme, il est quasiment illégal puisque c'est une loi préparée en 1884 par le ministre de l'intérieur du gouvernement Jules Ferry, René Waldeck-Rousseau, qui officialise et légalise l'existence des quelques 500 chambres syndicales ouvrières dénombrées en 1881 et favorise ainsi leur développement.

Deuxièmement et en liaison étroite avec la première remarque, il faut constater que l'école et l'éducation en général ne tiennent pas, c'est le moins que l'on puisse dire, une place importante dans le programme et les préoccupations des divers groupes socialistes. Ceux-ci estiment en effet, à tort ou à raison, qu'il y a des problèmes plus importants à aborder prioritairement.

J'ai, en conséquence, adopté une interprétation large de l'énoncé du sujet et mon étude ne se limitera pas aux années 1880-1885. Il m'a semblé nécessaire de replacer les lois Jules Ferry dans le champ de la tradition ouvrière française face à l'école et de tenter de déterminer comment les

lois scolaires ont pu s'insérer par la suite dans les réflexions du mouvement ouvrier sur le problème de l'école de l'enseignement et de l'éducation.

Je dois dire enfin qu'une interprétation restrictive du sujet aurait pour conséquence l'absence de l'aspect local puisque les premiers syndicats dans l'Oise datent des années 1887-1888 et que les premiers groupes socialistes apparaissent vers 1891-1892.

L'école dans la tradition ouvrière française

Les différents théoriciens socialistes (Proudhon, Blanqui) se sont toujours prononcés en faveur d'une école laïque, gratuite et obligatoire. L'instruction leur semblait être le meilleur moyen d'aboutir à l'égalisation des classes. Pour Blanqui, l'ignorance est le principal soutien du système social injuste, il note que

"le communisme naîtra fatalement de généralisée et ne peut naître que de là ..." (2)

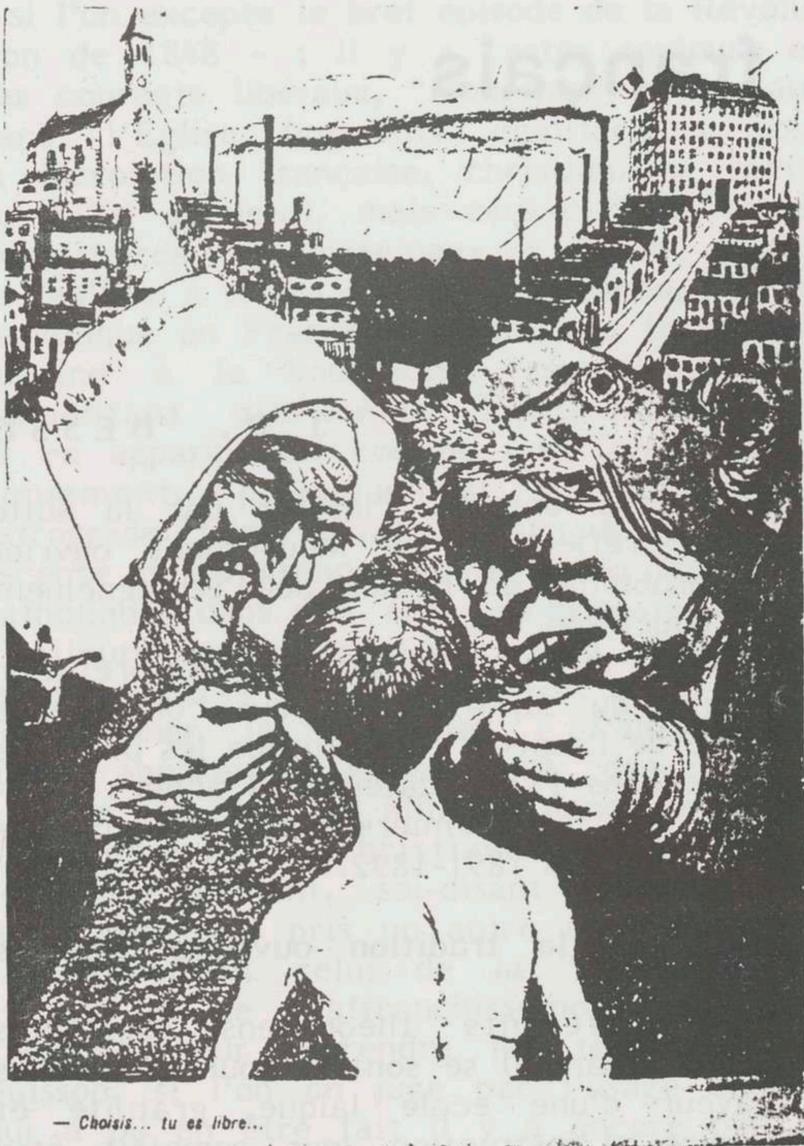
Mais ils insistent par ailleurs sur une instruction intégrale associant le savoir faire intellectuel au savoir faire manuel.

La Commune de Paris en 1871 permet aux partisans de Blanqui et de Proudhon, majoritaires dans cette assemblée révolutionnaire, de mettre en pratique leurs idées. Maurice Dommanget a insisté sur l'oeuvre accomplie par Edouard Vaillant, ingénieur et médecin originaire du Cher, blanquiste convaincu et délégué à l'enseignement (3). La laïcisation de l'enseignement est décrétée le 19 Mai, parallèlement les municipalités mènent une vaste campagne en faveur de la gratuité et de l'obligation scolaire. Enfin décision non moins importante la Commune crée deux écoles expérimentales professionnelles.

(1) Voir à ce sujet l'excellent petit livre de Claude Willard chez Colin, collection U2 "Socialisme et communisme français".

(2) Blanqui : "Critique sociale" Tome 1

(3) M. Dommanget : "L'instruction publique sous la Commune" Paris, 1929.



Mais la Commune échoue et le mouvement ouvrier français est écrasé pour dix ans. Lorsqu'il reprend vie et réunit ses premiers congrès, il se penche de préférence sur le problème de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel. Le Congrès de Lyon en 1878 réclame : "une éducation laïque, obligatoire et gratuite" ainsi que l'abrogation de la loi Falloux. Quant au parti ouvrier guesdiste, il réclame dans son programme de 1879 :

"une instruction scientifique et professionnelle de tous les enfants mis pour leur entretien à la charge de la société représentée par l'Etat et par la Commune" (article 6)

La réaction face aux lois scolaires

Pourtant, les lois scolaires de Jules Ferry, si elles ne soulèvent pas dans le mouvement ouvrier une hostilité déclarée, sont accueillies "avec scepticisme et suspicion envers l'Etat bourgeois". (4)

Dans la *Revue Socialiste* (janvier 1880) Deville, avocat et guesdiste, renvoie dos à dos toutes les formes d'enseignement que peut dispenser la bourgeoisie :

"qu'il soit universitaire ou catholique, il (l'enseignement) a les mêmes tendances

et les mêmes résultats ; il déprime et stérilise les esprits, immobilise les intelligences qu'il façonne au joug de l'ordre établi".

Même défiance chez les anarchistes de la *Révolution Sociale* :

"Voyez comme sous prétexte d'instruire le peuple on est en train de fabriquer une nouvelle aristocratie qui serait bien autrement puissante que ses devancières, car elle semblerait reposer sur une base juste en apparence ..." (5)

Les critiques les plus sévères viennent des guesdistes et en particulier de l'article publié dans le journal *L'Egalité* du 26 mars 1882 sous la plume d'Emile Massard et intitulé "Instruction et Révolution". L'auteur affirme :

"Comme nous ne sommes pas de ceux qui croient à la panacée de l'instruction, nous ne nous réjouissons nullement de ce vote ... obliger l'enfant à aller à l'école avant de fréquenter l'atelier, c'est arracher à la famille ouvrière une ressource dont elle ne peut se passer ... nous redoutons autant les générations abruties par la pédagogie bourgeoise que celles polluées par l'instruction congréganiste ... apprendre à lire, écrire ou calculer est-ce suffisant pour remédier aux maux de la société ? Nous répondons catégoriquement NON ! ... modifions le milieu d'abord, nous améliorerons les esprits après ... l'ignorance est le résultat de la misère, ce n'en est pas la cause. On va restreindre la natalité ... la criminalité augmente en raison directe de l'instruction ... il faut agir d'abord pour savoir ensuite ...".

Ce morceau de bravoure est dans la plus pure orthodoxie guesdiste, mais la critique est tellement sévère que Jules Guesde lui-même intervient pour en atténuer les effets dans le numéro suivant. Certes, il reconnaît que la nouvelle loi conduira à une augmentation du chômage et à une diminution des salaires ; il reconnaît qu'elle aura un effet considérable mais contraire à celui attendu par la bourgeoisie :

"ce sera la réconciliation dans la même exploitation de tous les travailleurs ... à ce point de vue la loi Ferry a une portée révolutionnaire incontestable, elle se retourne contre la bourgeoisie qui l'a votée ..." (6)

Plus surprenante est la critique des Blanquistes qui devraient être satisfaits par l'anticléricalisme des nouvelles lois. Chez eux, les critiques portent surtout sur les instituteurs "jésuites en robe courte ...

(4) M. Ozouf : "L'école, l'Eglise et la République" A. Colin, collection Kiosque.

(5) Article du 28 novembre 1880

(6) Article paru dans *L'Egalité* du 1er avril 1882.

L'Enseignement et les socialistes

Si des milliers d'enfants bien doués par la nature sont arrachés à l'école à 13 ans par la nécessité de gagner leur pain, en revanche par une singulière aberration, l'état pousse de force jusqu'au baccalauréat un nombre considérable de jeunes crétins qui dans une société bien organisée seraient faute d'intelligence et d'énergie, rélégués dans les plus humbles travaux et cela parce que leurs parents sont assez fortunés pour les entretenir pendant dix ans sur les bancs des lycées.

Et ces fruits secs de l'enseignement universitaire, ces jeunes bourgeois que l'on pousse sont une charge pour la société toute entière.

Chaque interne coûte, en effet, m'a-t-on dit, à l'Etat 500 Frs de plus qu'il ne rapporte ; c'est-à-dire que l'on pourrait, sans compromettre l'équilibre du budget, remplacer trois crétins bourgeois par un fils de prolétaire, intelligent, pour le plus grand profit de la société. Le petit bourgeois, en général, au sortir du collège ne sait à peu près rien de ce qu'il est sensé y avoir appris.

Les socialistes eux, désirent établir pour tous les enfants, des deux sexes, un enseignement commun, gratuit, obligatoire, mixte et prolongé jusqu'à 15 ou 16 ans et correspondant à ce qu'est aujourd'hui l'enseignement primaire et l'enseignement primaire supérieur.

Les maîtres de l'enseignement supérieur initieraient ensuite en quelques années préparatoires, aux méthodes scientifiques ceux-là seuls des jeunes gens qui auraient été reconnus dans leurs études antérieures assez intelligents pour aborder les hautes études.

Bien entendu, des bourses d'études et d'entretien, prolongées aussi longtemps que cela serait nécessaire, effaceraient toutes différences entre riches et pauvres.

Voter pour les candidats bourgeois c'est donc voter contre l'instruction pour tous, voter pour les candidats républicains socialistes c'est, au contraire, voter pour que du plus pauvre au plus aisé, chacun puisse développer ses capacités sans être à la charge de ses parents.

"Le Travailleur de l'Oise"

5 mai 1906

d'autant plus à craindre qu'ils recherchent par leur zèle à se faire pardonner d'avoir remplacé ceux-là" (7). La même idée exprimée différemment se retrouvera en 1906 sous la plume du blanquiste Paul Louis qui déclare:

"Aux lendemains de la publication des lois sur l'enseignement obligatoire et gratuit, le maître primaire fut pour les opportunistes et pour les radicaux un merveilleux agent électoral".

Dans ce concert de critiques, la seule approbation vient du gendre de Karl Marx, Charles Longuet qui dans le journal radical **Le Radical** juge :

"La réforme de premier ordre ... progrès comme il ne s'en fait en France que tout les demi-siècles ... et encore ..."

Comment expliquer cette opposition?

Il faut d'abord y voir un symbole de la pureté révolutionnaire qui préside au développement de tous les nouveaux groupes socialistes. Toutes réformes faites par la bourgeoisie ne peuvent profiter qu'à celle-ci. Il est donc inutile de se laisser abuser. De plus, elle contrôle déjà l'armée, la police, l'argent peut-on en plus lui livrer l'éducation. D'autre part, les socialistes se demandent si les lois votées seront réellement appliquées ou si elles ne sont pas pour les radicaux et les opportunistes qu'une face de leur anticléricalisme, un moyen de détourner les ouvriers du vrai problème : le problème social. La crise économique est réelle à cette époque.

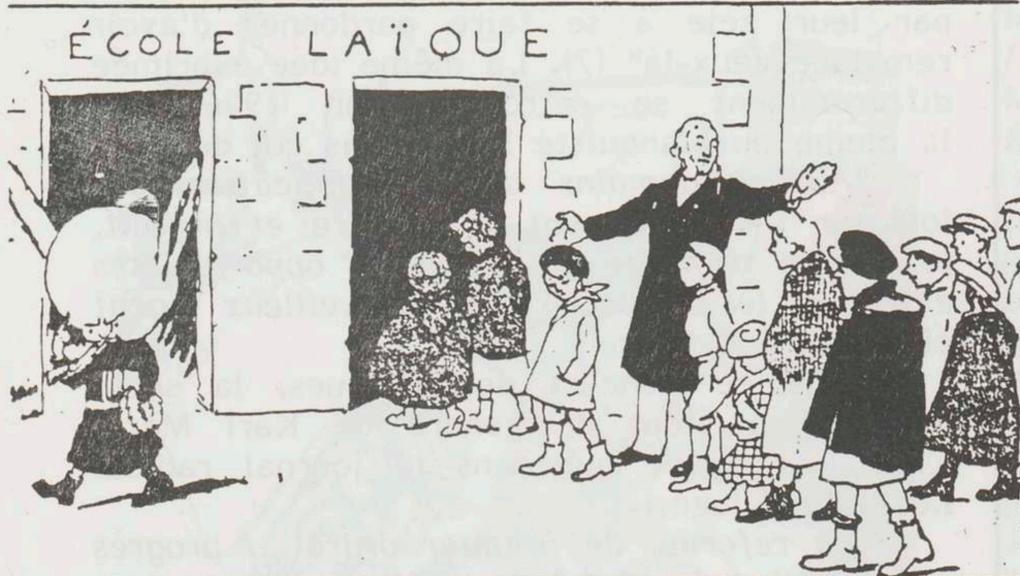
Je crois enfin qu'il existe une cause plus profonde à la méfiance des socialistes à l'encontre des lois scolaires, même si elle n'est pas exprimée implicitement ; c'est la question du monopole.

Dans un colloque international récent sur l'éducation, Monsieur Antoine Prost a estimé que dans l'esprit de Jules Ferry l'école primaire était la seule école du peuple: pas d'école à côté, pas d'école après. Or le mouvement ouvrier français lorsqu'il aura atteint sa maturité prendra exactement le contre-pied de ces deux axiomes comme nous le verrons par la suite.

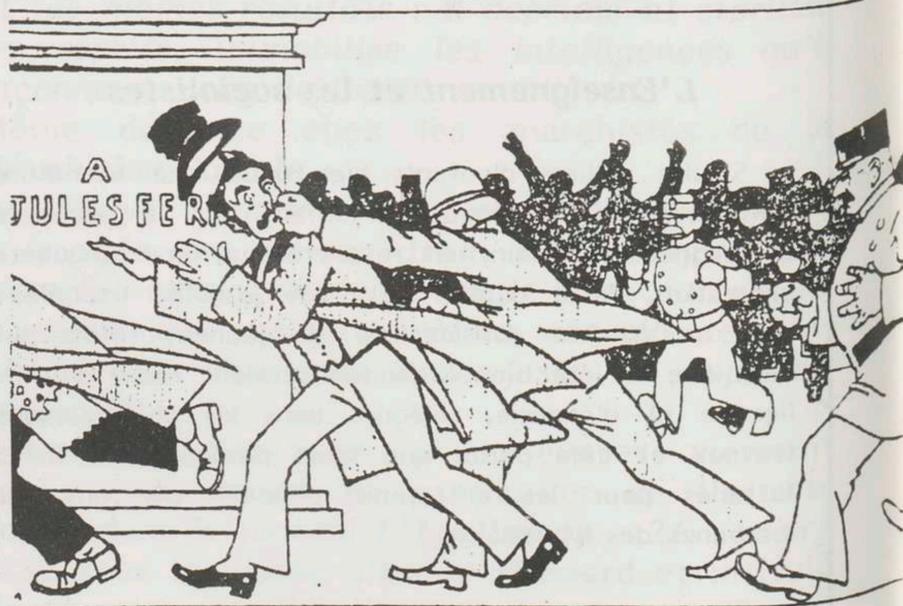
Il faut auparavant souligner que l'école et l'éducation disparaissent complètement des débats qui agitent le mouvement ouvrier français jusqu'à la fin du siècle.

Là encore parce que des problèmes plus importants le rejettent au second plan (affaire Dreyfus, problème du ministérialisme) et les interventions régulières de Jaurès, lors des débats budgétaires, en faveur des instituteurs ne sauraient occulter ce problème. Jaurès est pendant cette période le seul

(7) Article paru dans NI DIEU, NI MAITRE, organe blanquiste.



1882 Jules Ferry sème la semence de l'école laïque.....



1910 ... et c'est Briand qui récolte les fruits.

à se pencher sur cette question et dans un article de *La Dépêche du Midi*, traitant du Ralliement, il écrit :

"Pour dissiper toute équivoque, il suffira de poser cette simple question : acceptez-vous les lois scolaires ? acceptez-vous la laïcité de l'enseignement à tous les niveaux?" (8)

De la même façon, le combat de Jaurès en faveur de la laïcité au début du XXe siècle et l'appui apporté par tous les socialistes aux gouvernements radicaux dans ce combat ne doivent pas faire oublier les critiques dont les lois scolaires sont toujours l'objet. Les considérants de la Résolution présentée par Lafargue lors du Congrès de Reims du Parti Socialiste de France en 1903 sont révélateurs de cet état d'esprit.(9)

"Considérant que l'enseignement de l'Etat présente pour le prolétariat des inconvénients presque aussi graves que l'enseignement des Eglises, le congrès se prononce contre tout projet tendant à remettre le monopole de l'enseignement entre les mains de l'Etat. Mais déclare s'associer à toutes les mesures dirigées contre l'enseignement des Eglises et toutes celles destinées à orienter l'enseignement de l'Etat dans un sens plus conforme aux intérêts et aux aspirations du prolétariat".

Les critiques se retrouvent naturellement chez les anarchistes du *Libertaire* :

"école laïque ou école congréganiste, c'est kif kif ... cognons ferme sur toutes les deux jusqu'à ce qu'elles en crèvent ..."(10)

Lutte contre le monopole

A la fin du XIXe siècle, le mouvement ouvrier français se juge suffisamment assuré pour s'attaquer au monopole de fait institué par les lois scolaires.

Dès l'origine, les syndicats avaient jugé

les lois Ferry insuffisantes, mais les syndicalistes révolutionnaires s'intéressaient peu à l'école bourgeoise et préféraient s'occuper de l'éducation post-scolaire.

Très tôt les Bourses du Travail se préoccupent de créer des cours professionnels pour les ouvriers. Le succès aidant, Pelloutier, au nom de "la liberté totale" dont il se déclare partisan, propose au congrès de Paris en 1900 de créer des écoles primaires réservées aux enfants d'ouvriers. Le moment est mal choisi, le projet est repoussé, ses adversaires lui faisant remarquer qu'une telle décision conduirait à reconnaître le même droit aux congrégations.

Cette idée n'est pourtant pas étrangère au mouvement ouvrier mais elle réapparaît avec insistance au début du siècle. En 1904, le Parti Socialiste de France réclame :

"la limitation du rôle de l'Etat qui n'aurait à assurer que le fonctionnement de l'enseignement, sans en avoir la direction".

En 1906 dans le *Socialiste*, Tarbouriech écrit :

"le prolétariat doit se constituer des institutions qui lui soient propres".

Dans le même journal en novembre 1909, Fernand Corcos réclame la liberté pour tout père de famille de faire fréquenter à son enfant l'école républicaine et "en outre une école libre".

La lutte contre le monopole de l'Etat menée par la S.F.I.O. et la création par les syndicats d'organisations post-scolaires semblent remettre en cause l'idée même de l'école créée par les lois scolaires de

(8) Article paru dans *La Dépêche* le 23 Août 1892.

(9) Le Parti Socialiste de France est né en 1901 de fusion des guesdites et des blanquistes. Il se distingue du parti socialiste Français plus réformiste.

(10) Article du *Libertaire* du 16 Juin 1905.

VARIETÉS

Orthographe simplifiée

Un bon déjeuner à l'œil

Quatre des industriels qui protègent les dames du trottoir se plaignaient dernièrement du mauvais état de leurs affaires et du peu de lest contenu par leurs poches.

— Vraiment, disait Alphonse, Zélie ne fait plus d'argent; il faudra que je la fasse aider.

— C'est come ma bourjoize, dit le Bel Arthur. Depuis le mois dernier, èle a une guigne fole, si cela ne change pas bientôt, je tâcherai de la remplacer.

— Nous somes dans la même situation, dirent les autres deus, et cela nous tient presque sans le sou.

— Néanmoins, il faudrait déjeuner, dit Alphonse.

— C'est certain, répondit-on en chœur.

— Eh bien, continua Alphonse, vous me laisserez faire en tout et vous verrez que j'ai trouvé le moyen de bien déjeuner aujourd'hui sans rien payer.

— Bon, fut-il répondu, nous te nomons jénéral en chef.

— Dans ce cas, nous alons nous transporter au restaurant de la rue des Pyrénées. Le patron est parti ce matin pour Fontainebleau et ne reviendra qu'après-midi, juste à temps pour voir le tour que nous aurons joué à son garçon qui est un bourguignon naïf, débarqué la semaine dernière.

La propozicion fût adoptée et, dix minutes plus tard, nos quatre mousquetaires étaient assis à une table du restaurant sus indiqué.

— Nous voulons bien déjeuner, dit Alphonse au bourguignon, et si vous nous servez bien, vous serez récompensé en grand.

— Je ne demande pas mieus dit le garçon entouziassmé.

Là-dessus, on choisit les mets et les vins et on se mit à manger.

Deus heures plus tard on prenait encore de la chartreuzelorsque Alphonse demanda la note.

Jules Ferry. Mais il ne faut pas y accorder une importance démesurée. Ainsi lorsque la S.F.I.O. inscrit à l'ordre du jour d'un de ses congrès la question de l'école ou de l'enseignement, elle est régulièrement, avec la question agricole, renvoyée, faute de temps, au prochain congrès et donc jamais débattue.

Aspect local de la question

Le problème de l'école est absent de la propagande socialiste dans le département de l'Oise. Il n'existe pas d'organe socialiste dans le département avant 1901. (11). De plus le recrutement du parti socialiste y est essentiellement ouvrier. Il n'existe pas de spécialistes capables d'aborder ce problème. Les choses changent vers 1905, *Le Travailleur* s'assure la collaboration régulière d'Hubert Bourgin, professeur à Beauvais et d'Amédée Bourdon, originaire de Berthecourt, fils d'agriculteurs, instituteur et futur maire socialiste de Beauvais à la Libération. Après 1910, les problèmes scolaires seront traités surtout par le biais de la défense des instituteurs mais les rubriques se multiplient sous l'impulsion de Jean Prolo, pseudonyme de Maurice Dommanget et à la veille de la guerre sous celle d'Alfred Poisson Prefosse, professeur de sciences physiques à l'école professionnelle de Beauvais et candidat S.F.I.O. aux élections législatives de 1914.

Cependant aucune idée originale n'est exprimée. On retrouve les mêmes problèmes et les mêmes clivages que ceux abordés au niveau national. Le réformiste Albert Brice d'Enencourt-Leage déclare le 12 septembre 1903 :

"Pour l'avenir de notre pays, il est de notre devoir de soutenir l'école laïque".

Et le 1er Novembre 1913, dans un article sur le monopole de l'enseignement A. Poisson-Préfosse écrit *"création d'écoles libres dans les centres industriels où les camarades instituteurs devront faire surgir aux yeux des futurs citoyens notre admirable idéal collectiviste et communiste ..."*.

Et il conclut son article :

"il faut défendre l'école laïque mais aussi rechercher autre chose".

La seule originalité dans tout cela est la publication régulière dans les colonnes du Travailleur d'une rubrique intitulée *"Orthographe simplifié"* dont le principal collaborateur est Jean Barès présenté comme "un apôtre de la réforme de l'orthographe mais aussi apôtre de la paix et de la fraternité des peuples". Mais il ne faut pas rechercher dans ces articles une propagande en faveur d'une réforme de l'orthographe. Il s'agit simplement de commentaires sur des problèmes généraux traités en "orthographe simplifié".

Pourtant l'étude locale nous permet de saisir l'application des lois scolaires par les socialistes au niveau des municipalités. Dans leur opposition aux lois Ferry, les guesdistes faisaient ressortir que la gratuité et l'obliga-

(11) Annales historiques compiègnoises n° 13 (janvier 1981) article J. Bernet "les débuts de la presse ouvrière dans l'Oise".

tion n'étaient que des vains mots si on ne donnait pas aux parents les moyens de nourrir et de vêtir convenablement leurs enfants pour les envoyer à l'école. Aussi le programme municipal du P.O.F en 1896 réclame-t-il la gratuité complète des fournitures scolaires, la distribution de chaussures et de vêtements à la rentrée d'octobre, l'institution de cantines scolaires où les enfants trouveront à prix réduit ou gratuitement un repas chaud entre la classe du matin et celle du soir.

Nous avons dans l'Oise, deux exemples de l'application de ce programme puisque dès 1896 la commune de Hermes est dirigée par une municipalité guesdiste et qu'en 1904 Compère-Morel devient maire de Breteuil. Dans ces deux communes pourtant peu peuplées le conseil municipal prend une série de mesures visant à assurer l'entretien vestimentaire des enfants scolarisés et crée des cantines scolaires comme il n'en existait alors dans le département que dans des communes importantes (12). Ajoutons à cela des décisions telle que la visite médicale scolaire gratuite ou l'interdiction du balayage des classes par les enfants. (13)

Au niveau départemental soulignons enfin l'énorme travail accompli par le secrétaire des syndicats Klemczinski qui dans les années 1901-1906 se dépense sans compter avec des hommes comme Aristide Pratelle et Hubert Bourgin ou des femmes comme Alice Menant et Mademoiselle Zraggen pour tenter de faire vivre des Universités Populaires dans tout le département. Mais si cela intéresse le mouvement ouvrier nous sommes loin des lois Jules Ferry.

Hostile dès l'origine aux lois scolaires, le mouvement ouvrier français doit composer d'une part parce que des problèmes plus importants l'assaillent, d'autre part, parce que les attaques renouvelées de la droite en font un symbole de la République et un ciment de la gauche.

(12) Il existe des cantines scolaires à Méru, Creil, Mouy et Liancourt mais pas à Beauvais (pourtant à municipalité radicale-socialiste)

(13) Je signale que les arch. mun. de Hermes conservent les cahiers où sont consignés jours après jours le nombre de repas servis mais aussi le menu servi (composition, quantité, pain, boisson etc...)

ANNALES HISTORIQUES COMPIEGNOISES études picardes modernes et contemporaines

Revue trimestrielle de la SOCIÉTÉ D'HISTOIRE moderne et contemporaine de COMPIEGNE, affiliée à la Société des Etudes Robespierriennes et à la Fédération des Sociétés savantes de Paris et d'Ile de France.

Les N° 1 et 9 (Janvier 1978 à Janvier 1980) sont totalement épuisés.

PUBLICATIONS ENCORE DISPONIBLES :

Suppléments au N° 9 (Janvier 1980) : parus hors abonnement.

- Tramways en Picardie (4 p. avec photos anciennes) - 4 F
- Si Nogent sur Oise m'était conté (cartes postales anciennes)
par J.M. TOURNEBIZE - 50 F (40 F pour les sociétaires et abonnés).

N° 10 : Gournay sur Aronde (XVIe - XVIIIe - XXe) - 90 p. - 15 F. (presque épuisé)

N° 12 spécial : PATRIMOINE (II) : les orgues de Compiègne et sa région
102 p. + 12 p. photos H.T. - 20 F (envoi franco : 25 F)

N° 13 : Luttés sociales et mouvement ouvrier en Picardie (XVIIIe - XXe) - 80 p. - 16 F (presque épuisé).

N° 14 : PATRIMOINE (III) : Archéologie industrielle et communications - 84 p - 16 F
(envoi franco : 20 F)

N° 15 : Crises frumentaires et "émotions populaires" en Picardie (XVIe - XVIIIe) Amiens, Compiègne, Oise, Aisne ... 67 p. - 16 F.

N° 16 : (nouvelle série) Les origines familiales de Saint-Just en Picardie à la veille de la Révolution.
50 p. 16 F (presque épuisé)

Pour se procurer les publications encore disponibles, écrire ou téléphoner au siège de la Société, 82 bis rue de Paris 60200 COMPIEGNE (Tél.(4) 420.26.52). Joindre à votre envoi un chèque postal ou bancaire correspondant au prix indiqué et libellé à l'ordre de la Société d'Histoire de Compiègne.